



Les Trophées Bâtiment Santé, l'autre évènement des «DÉFIS»



Lors des précédents Trophées, plus de 40 dossiers ont été soumis au jury qui, en raison de leur qualité, avait dû décerner des « Coups de Cœur », en plus des Trophées. Face à ce succès, « Les Défis Bâtiment Santé » lance un nouvel appel à candidatures pour distinguer les innovations et initiatives au service de la santé dans 4 catégories. Catégorie « Démarches SANTÉ innovantes »

Peuvent concourir toutes les opérations où la santé a été un critère pris en compte, soit dans des opérations de sensibilisation auprès du public ou des acteurs du bâtiment, soit dans des réalisations de bâtiments publics ou privés, tertiaires ou logements, etc. présentés par la maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage.

Catégorie « Mesures QAI innovantes »

Elle regroupe toutes les technologies de métrologie telles que les capteurs et analyseurs pour la détection et l'identification de différents polluants, les modèles de prédiction de la QAI, etc.

Catégorie « Technologies innovantes d'amélioration de la QAI »

Cette catégorie rassemble les technologies de diminution des polluants de l'air intérieur comprenant à la fois les solutions de réduction du transfert des polluants de l'air extérieur dans le bâtiment, de diminution des teneurs en polluants dans l'air intérieur et les solutions d'extraction de l'air vicié.

Catégorie « Produits innovants »

Elle est ouverte à tous les nouveaux produits de gros œuvre ou de second œuvre, équipements, aménagements, ameublement du bâtiment ayant un impact favorable sur la santé.

Comment participer ?

Du 28 Janvier au 29 Mars 2019, les candidats sont invités à soumettre sur le site du colloque www.defisbatimentsante.fr leur candidature et leurs dossiers.

www.construction21.org

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Courriel : tropheesbatimentsante@gmail.com

Jury regroupant toutes les compétences avec des représentants de : ADEME, LASIE, MEDIECO, CEREMA, CNOA, CNB, CETIAT, ATMO France, AIMCC, OQAI/CSTB, POUGET Consultants, AQC, FCBA et AFE.

Les lauréats seront dévoilés, le 4 juin, lors d'une conférence de presse et les Trophées seront remis lors du colloque le 4 juillet